

**BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE
HÔTELLERIE- RESTAURATION
SESSION 2013**

ÉPREUVE ORALE DE CONTRÔLE

ÉCONOMIE GÉNÉRALE ET TOURISTIQUE

SUJET N °8

A l'aide de vos connaissances et de l'annexe 1 et 2, répondre aux questions suivantes :

1. Définir les termes du texte :
 - Récession,
 - Marché du travail,
 - Population active,
 - Chômage.
2. Quelles sont les principales causes du chômage ?
3. Quelles sont les catégories de personnes les plus touchées par le chômage ? Préciser les principales causes d'entrée au chômage au cours de la vie d'une personne.
4. Expliquer la phrase suivante du texte annexe 1 « **Les taux d'activité et d'emploi des classes d'âges élevés progressent "de manière régulière et inédite" alors que ceux des plus jeunes baissent.** »
5. Commenter la phrase suivante « **Quatrième employeur de France, l'hôtellerie-restauration peine à recruter et fidéliser ses salariés.** »

SALAIRES, EMPLOI, PRECARITE : L'IMPACT DE LA CRISE

Le pire scénario des conjoncturistes – une double récession dans la zone euro – a pris en France le visage d'une courte reprise en 2010 suivie, depuis, d'une croissance zéro. Le manque d'allant de l'économie se lit partout, au fil des pages de l'étude 2013 "Emploi et salaires" de l'Insee, rendue publique mercredi 6 mars : dans la situation très dégradée du marché du travail, dans le ralentissement salarial et la baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires, dans le développement de la précarité de l'emploi des seniors, dans le déclassement des agents de l'Etat.

Cette installation dans une crise dont on ne voit pas la fin est d'abord visible dans les statistiques de l'emploi. Ainsi, malgré le dynamisme des créations de postes au premier semestre 2011 (+84 000 emplois), l'emploi salarié était à mi-année à un niveau inférieur de 300 000 à ce qu'il était à son maximum du premier trimestre 2008.

A partir du mois de juillet 2011, le ralentissement de l'intérim, perceptible dès la fin 2010, s'est amplifié et tous les grands secteurs marchands ont de nouveau détruit des emplois. Circonstance aggravante, l'emploi non marchand recule alors qu'il avait progressé en 2008 et 2009.

JEUNES FRAGILISÉS

Cette dégradation intervient à un moment de croissance soutenue de la population active, notamment celle des seniors, du fait du relèvement de l'âge de départ à la retraite. Les taux d'activité et d'emploi des classes d'âges élevés progressent "*de manière régulière et inédite*" alors que ceux des plus jeunes baissent. En conséquence, le taux de chômage est en hausse sensible depuis le deuxième trimestre de 2011. Et, comme toujours, le risque de devenir chômeur concerne davantage les précaires (intérim et CDD) et les moins qualifiés.

Les jeunes sont particulièrement fragilisés, car ils sont touchés de plein fouet par la précarité de l'emploi et travaillent plus souvent que leurs aînés dans des secteurs sensibles aux variations de la conjoncture. Le taux de chômage des hommes, surreprésentés dans l'intérim, dans l'industrie et la construction, a augmenté et se rapproche de celui des femmes.

La probabilité de devenir chômeur est d'autant plus importante que l'on occupe un emploi moins qualifié dans une période de crise : le risque de basculer dans le chômage après avoir été en emploi l'année précédente s'élevait ainsi en 2009, au cœur de la récession, à 8,8 % pour les ouvriers non qualifiés et 1,6 % pour les cadres... Bien que protégés par la revalorisation du smic, les salaires nominaux ont ralenti légèrement et évoluent moins vite qu'avant la crise.

Les salaires réels, du fait de la hausse des prix, ont fait de même avant de remonter légèrement en 2012. Les fonctionnaires se serrent la ceinture : en euros courants, la hausse du salaire moyen par tête (SMPT) a ralenti en 2011 malgré l'élargissement des conditions d'accès à la garantie individuelle de pouvoir d'achat et la revalorisation de l'indice minimum de la fonction publique. En euros constants, avec le gel du point d'indice depuis juillet 2010, le salaire moyen a baissé de 0,3 % en 2011 et continuerait de diminuer en 2012.

LE MONDE | 06.03.2013 • Par Bertrand Bissuel et Claire Guélau

Hôtellerie-Restauration. Recruteurs cherchent fidèles employés

Quatrième employeur de France, l'hôtellerie-restauration peine à recruter et fidéliser ses salariés. En Midi-Pyrénées, le syndicat national de la profession et Pôle Emploi collaborent pour revaloriser ces métiers. « C'est un secteur où il n'y a pas de chômage ». Christiane Durand, responsable de l'équipe Hôtellerie-Restauration à l'agence Pôle Emploi de Jolimont, est formelle. Dans cette branche professionnelle, il y a bien du travail pour tout le monde. Un constat particulièrement vrai en Midi-Pyrénées, où l'hôtellerie restauration est le troisième secteur d'embauche ex æquo d'après l'enquête Besoins en main-d'œuvre 2012. Pourtant, satisfaire les 10 340 projets de recrutement prévus s'annonce difficile. Car si les besoins saisonniers sont aisément pourvus, la main-d'œuvre qualifiée est plus difficile à trouver. « La gamme d'emplois et de salaires est très étendue, explique Christiane Durand. Cela peut aller du commis dans un petit établissement au cuisinier chez un chef étoilé ».

Limiter un turn-over très important

Mais le plus difficile reste de fidéliser les employés. Dans cette branche, ils sont 29 % à démissionner en cours de contrat. Pourtant, « les mentalités des recruteurs ont changé », assure Nathalie Marquet, déléguée régionale du Synhorcat (Syndicat national des hôteliers restaurateurs cafetiers traiteurs). Maigres salaires, travail tous les jours et horaires tardifs ne sont plus d'actualité. Le Synhorcat s'est engagé depuis plusieurs années à revaloriser les rémunérations et améliorer les conditions de travail. En signant une convention avec Pôle Emploi, il compte aller plus loin dans l'accompagnement des demandeurs d'emploi et la communication autour des métiers. « Il faut montrer que les possibilités d'évolution sont nombreuses », explique Nathalie Marquet. Mais aussi mettre en place des parcours de formations. De pizzaiolo à serveur en passant par barman, ces formations sont généralement courtes et permettent de travailler rapidement. Pour les plus jeunes, les contrats de professionnalisation et l'apprentissage sont privilégiés. Une façon de limiter le turn-over en offrant à tous des postes adaptés.

200 postes à Toulouse

Dans l'agglomération toulousaine, 200 offres d'emploi sont proposées dans l'hôtellerie restauration. Les plus gros besoins de main d'œuvre sont en cuisine (commis, chef de partie, second) et dans le service, notamment pour des employés polyvalents. Ces postes sont pour la plupart en CDI, et concernent tous les types de profil, des étudiants au personnel très qualifié.

LADEPECHE.FR 21/06/2012